Communiqué de presse
Métropole Rouen Normandie

Mardi 24 novembre 2026

SERM du Grand Rouen : une reconnaissance majeure pour changer l'échelle des mobilités sur le territoire

La Métropole Rouen Normandie franchit une étape décisive avec l'attribution officielle du statut de Service express régional métropolitain (SERM) au projet du Grand Rouen. Cette reconnaissance de l'État ouvre de nouvelles perspectives pour le territoire : proposer aux habitants une offre de mobilité plus performante, plus accessible et moins dépendante de la voiture individuelle. Elle vient reconnaître le travail partenarial engagé depuis deux ans autour du SERM de Rouen, avec l'ambition d'améliorer les déplacements du quotidien, de renforcer les liaisons entre les centralités et les pôles d'emploi et de mieux connecter les territoires périurbains à l'échelle de tout le bassin de vie rouennais, en cohérence et en complémentarité avec la Ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN).

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole, Cyrille Moreau, Vice-Président en charge des transports et des mobilités, et Pascal Le Cousin, Conseiller Métropolitain Délégué au ferroviaire : *« C'est une excellente nouvelle pour notre territoire et pour tous ses habitants. Cette reconnaissance vient récompenser un travail collectif et une ambition que nous portons depuis plusieurs années : faire du train, des transports en commun, du covoiturage et du vélo des alternatives toujours plus efficaces à la voiture individuelle. Nous franchissons aujourd'hui une étape importante. Le SERM, c'est la promesse de déplacements plus simples, plus fiables et mieux connectés, pour mieux vivre et travailler dans notre bassin de vie. C'est aussi une nouvelle démonstration que Rouen et la Normandie doivent pouvoir compter sur des infrastructures de transport à la hauteur de leurs ambitions. »*

L'enjeu du SERM est concret : organiser les mobilités du quotidien à l'échelle du bassin de vie rouennais et de ses territoires voisins. Son objectif est d'améliorer les déplacements du quotidien dans un rayon de 30 à 40 kilomètres autour de Rouen, en proposant une offre de mobilité intégrée qui associe le ferroviaire, les cars et bus express, les transports en commun, le covoiturage et les mobilités cyclables. Il s'agit de mieux connecter les communes et les bassins de vie, de faciliter les déplacements domicile-travail, l'accès aux services et aux équipements, tout en apportant des réponses aux difficultés de circulation et aux enjeux de décarbonation.

Cette reconnaissance officielle permet de franchir un cap dans la structuration du projet. Le statut de SERM ouvre notamment la voie à un accès prioritaire aux financements publics, à une coordination renforcée entre les partenaires et à une meilleure articulation des différents projets de transport. Le SERM et la LNPN sont deux projets complémentaires pour changer d'échelle concernant les mobilités sur la métropole rouennaise et plus largement, en Normandie.

métropole RouenNORMANDIE

Cette reconnaissance marque une étape majeure de ce projet ambitieux et nécessaire. Les études doivent se poursuivre, les modalités de gouvernance et de financement être consolidées et les différents partenaires (État, Société des grands projets (SGP), SNCF Réseau et SNCF Connexions, Région Normandie, Communauté d'agglomération Seine-Eure et Communauté de communes Caux-Austreberthe ainsi que l'ensemble des intercommunalités du grand bassin de Rouen) continuer à travailler ensemble pour concrétiser cette réalisation.

La Métropole Rouen Normandie entend poursuivre pleinement son engagement pour faire avancer ce projet structurant et faire des mobilités un levier d'attractivité, de solidarité territoriale et de transition écologique.

Contact presse
Perrine Binet
perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr
02 32 76 84 24 | 07 64 67 18 05